



Recrutement
niveau Bac + 3 ou 4



Formation
diplômante



Site de Grenoble



Formation sélective



Formation initiale
ou continue

► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce diplôme d'université (DU) vise à permettre aux **étudiants juristes comme non-juristes de niveau master** d'adjoindre à leur cursus principal des **compétences spécifiques en droit de l'environnement**, répondant aux besoins croissants de nombreux secteurs d'activité au niveau local, national et international.

Il s'adresse également aux **professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances** dans ce domaine et **acquérir une expertise juridique pointue**, directement exploitable dans le cadre de leur métier.

► CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Le DU développe les **fondamentaux du droit de l'environnement** (protection constitutionnelle, civile ou pénale) tout en mettant en exergue les **grands enjeux environnementaux actuels** (lutte contre le réchauffement climatique, protection de la biodiversité, responsabilité environnementale des entreprises, transition énergétique, justice environnementale...).

Le droit de l'environnement est enseigné dans toutes ses dimensions : **droit public, droit privé, droit international, européen, français et comparé**.

Certains modules sont orientés vers l'**acquisition de méthodes propres aux métiers du droit**, notamment la délivrance de conseil juridique. L'objectif est ici de mettre les étudiants en **situation professionnelle** de mobilisation de leurs connaissances et de traitement de dossiers réels.

► ATOUTS DE LA FORMATION

Le DU est conçu comme une **formation modulaire et adaptable**, dont l'organisation laisse une grande souplesse d'apprentissage :

› Ouvert en **formation initiale** et en **formation tout au long de la vie**.

› Ouvert aux **juristes pour spécialisation**, comme aux **non-juristes pour acquérir des compétences complémentaires** nécessaires à l'exercice des emplois visés (module d'introduction au droit offert aux étudiants non-juristes).

› **Programme modulaire au choix** des étudiants, pouvant être **validé sur 1 ou 2 ans**.

› Formation **essentiellement à distance** pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des **temps d'interaction avec les enseignants ainsi que des examens en distanciel**. Plusieurs modules sont également proposés **en présentiel**.

› Les étudiants en **formation continue** peuvent **valider uniquement certains modules** de leur choix.

› Des **conférences d'actualité**, faisant intervenir **spécialistes et professionnels du droit de l'environnement**, seront proposées régulièrement aux étudiants en complément de leur formation.

► COMPÉTENCES VISÉES

La formation vise à doter les étudiants et professionnels de **connaissances et de compétences supplémentaires** dans le cadre de leurs études et **directement mobilisables** dans l'exercice de leur métier :

› **Résoudre un problème juridique complexe** en matière environnementale ;

› **Situer un problème juridique** en matière environnementale dans son contexte ;

› **Analyser les arbitrages** nécessaires à la prise de décision en matière environnementale ;

› **Renforcer ses moyens d'action** dans le domaine de la protection de l'environnement.

Le DU vise expressément un **objectif de spécialisation** des étudiants et professionnels inscrits.

► DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DU permet aux étudiants et aux professionnels d'acquérir une **expertise juridique en droit de l'environnement**, aujourd'hui recherchée dans de nombreuses structures où sont requises une connaissance pointue et une maîtrise de la réglementation environnementale : **cabinets d'avocats et conseil juridique, entreprises publiques ou privées, bureaux d'études, assurances, administration et agences spécialisées de l'État, collectivités locales et structures inter-collectivités, organisations internationales, ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'environnement**.

Une poursuite d'études en **doctorat** peut également être envisagée.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Le DU propose plusieurs **modules thématiques**, d'une **durée de 12h** pour la plupart d'entre eux.

Les **étudiants en formation initiale ou en formation continue** obtiennent le DU en validant **10 modules de leur choix**, sur un ou deux ans. La plupart des modules sont proposés en distanciel pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des temps d'interaction avec les enseignants. Plusieurs modules sont également proposés en présentiel.

Les **professionnels** en formation continue ont également la possibilité de **valider uniquement certains modules** de leur choix, en fonction de besoins ciblés.

► PROGRAMME DE LA FORMATION *

Semestre 1

Modules en distanciel

Introduction au droit
Introduction au droit de l'environnement
Protection constitutionnelle de l'environnement
Acteurs publics de l'environnement
Protection pénale de l'environnement niveau 1
Sécurité environnementale
Droit civil de l'environnement
Clinique juridique (*annuel - compte pour 2 modules*)

Module en présentiel

L'Union européenne face au défi climatique

Semestre 2

Modules en distanciel

Prévention et gestion des risques environnementaux
Procès pénal de l'environnement niveau 2
Protection de la biodiversité
Gestion assurantielle des risques environnementaux
Enjeux juridiques de la transition énergétique
Environnement et droits de l'Homme

Modules en présentiel

Protection pénale de l'environnement
Environnement et droits de l'Homme

Module en distanciel ou présentiel (au choix)

Clinique juridique (*annuel - compte pour 2 modules*)

* Le programme de l'année universitaire 2025-2026 présenté ci-dessus est en attente de vote en CFVU. Des modifications pourront y être apportées.

► CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats doivent être titulaires d'une **licence 3 ou équivalent**, toutes disciplines confondues. Pour les demandes d'inscription en formation continue, en cas de niveau de diplôme inférieur, une expérience professionnelle jugée suffisante peut permettre d'accéder au DU.

L'admission sera faite sur **dossier de candidature** composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des justificatifs correspondant aux diplômes ou expériences professionnelles du candidat.

► PUBLIC VISÉ

Du fait de sa modularité, la formation s'adresse à un public varié :

- › Des **étudiants juristes** souhaitant compléter leur cursus principal de master ;
- › Des **étudiants non-juristes** voulant recevoir une formation juridique en complément de leur parcours principal ;
- › Des **professionnels** (avocats, magistrats, élus et cadres territoriaux, cadres d'entreprise, urbanistes, architectes...) désirant une spécialisation de leurs compétences dans le cadre de la formation continue.

► TARIFS DE LA FORMATION (10 modules)

- › En formation initiale : **1000 € étudiants hors UGA / 600 € étudiants UGA**.
- › En formation tout au long de la vie : **1500 € pour les apprenants non financés / 2500 € pour les apprenants financés**. Les inscrits en formation continue pourront choisir de ne suivre que certains modules, chaque module correspondant à un tarif de 250 € pour les apprenants non financés / 350 € pour les apprenants financés.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Sabine Lavorel, Professeure de droit public

Scolarité du DU :

droit-du-environnement@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 33 16

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr